Versailles, le 26 février 2014
Communiqué de presse

Découpage cantonal
Le Gouvernement continue de faire la sourde oreille

Le Gouvernement a transmis ce jour au Président du Conseil général le décret portant redécoupage des cantons Yvelinois. Si le Conseil d'Etat a fait corriger au Gouvernement les deux erreurs manifestes d'appréciation concernant la représentation démographique, le Ministre de l'Intérieur, Manuel Valls, quant à lui s'enferme dans sa logique politicienne continuant à nier toute logique de territoire.

Le Conseil d'Etat a tout particulièrement demandé que soit rectifié deux des trois nouveaux cantons de la circonscription de Benoît Hamon ; celui de Trappes et celui de Saint Cyr l'Ecole. Parachuté dans les Yvelines, le Ministre signe ainsi sa méconnaissance du département.

Ces deux ministres dans ce découpage persistent à vouloir tailler à la hache les intercommunalités et les territoires d'action sociale du Département. Cette obstination témoigne d'un véritable désintérêt des avis rendus tant par le Conseil général que par la grande majorité des communes.

La preuve est ainsi faite que la concertation n'est qu'un vain mot. Les socialistes n'ont eu, en réalité, comme seul et unique objectif, la préservation de leurs privilèges en arrêtant une carte cantonale calquée sur leurs résultats électoraux.

Le Conseil général des Yvelines contestera ce décret au Conseil d'Etat.

Contact presse :
Alexia Borras
Tél. : 01 39 07 70 77
aborras@yvelines.fr